

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf du mois de Janvier à vingt heures, afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire prorogé jusqu'au 16 février 2021 inclus, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sans public à la mairie de DAMPIERRE-SOUS-BROU, sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire, dûment convoqués le 19 Janvier 2021.

Date de convocation du conseil municipal : 12 Janvier 2021

Présents : M. BELFORT Jean-Claude, M. BRAULT André, M. BRUNEAU Jérôme, Mme DELORME Sylvie, Mme GISKA Céline, M. LEVERD Tony, Mme SERREAU Hélène, Mme TOURY Béatrice, Mme VAMBRE Adeline.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : M. SAILLARD Jean-Pierre a donné pouvoir à M. LEVERD Tony. M. GAUDICHAU Alain a donné pouvoir à Mme VAMBRE Adeline.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 09

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : M. BELFORT Jean-Claude.

Approbation du compte rendu de la séance du 11 Décembre 2020.

C d C du Grand Châteaudun

-consultation des communes pour avis sur le développement de l'éolien et prise de la compétence mobilité ou non sur le territoire.

Le Conseil Municipal,

Concernant l'éolien,

Concernant la mobilité, information sur les services à la disposition de la population actuellement : transport payant à la demande pour les personnes qui ont besoin ponctuellement et transports réguliers pour les scolaires, et autres publics sur ligne n°9 et 9A sur axe Orléans-Châteaudun-Nogent le Rotrou.

PLUiH : Dans le cadre de l'élaboration par le service urbanisme communautaire, mise à jour des dents creuses, et des emplacements réservés.

Projets 2021 : demandes de subvention au Fonds Départemental d'Investissement et autres.

-salle polyvalente et annexes (salle de réunion, local rangement) : remplacement des baies fixes dans le cadre de la rénovation thermique (30% du HT)

-voirie : accès au city stade (30% du HT)

-cimetière : au columbarium, prévision d'une colonne supplémentaire de 3 cases (2 urnes) (50% du HT)

Si les subventions demandées sont accordées, ces projets feront l'objet d'une étude plus approfondie et d'une demande de devis ajustés pour une décision ultérieure du Conseil Municipal.

C.C.I.D. Commission Communale des Impôts Directs : réunion le vendredi 22 janvier 2021 à 17H30.

Séance levée à 23H15. Prochaine séance le 09/03/2021 à 20H.

